

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/09/2024 / Délibération N°20240902_03

Date de la convocation 29/08/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 02/09/2024
À **20 heures 30**, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 10

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
X	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : DETR 2024 : demande de subvention pour travaux dans un bâtiment communal

Le Maire,

- EXPOSE :
 - La nécessité de réaliser les travaux listés dans le jugement rendu par le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay, présidé par Fabien SARTRE-ANDRADE DOS SANTOS, le 23 juillet 2024
- PROPOSE de :
 - Déposer à ce titre, auprès de la Préfecture de Haute-Loire, une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2024

Après délibération, Le Maire s'étant abstenu de voter, le Conseil Municipal APPROUVE ces propositions et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN, Maire des Estables